

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2022-26

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	16	16

Date de la convocation :
le 10 novembre 2022
Date de publication électronique :
le 21 décembre 2022

Séance du 17 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Kristine FOYART, Sophie MERCIER, Corinne TROUVAIN, Messieurs Patrick BOUCHER, Patrice CARVALHO, Olivier FERREIRA, Daniel GAGE, Claude GROS, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Thomas LESUEUR, Arnaud LUISIN, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Éric ROUGEAUX.

Absents représentés : Monsieur Hervé LE DROUMAGUET par Monsieur Patrick BOUCHER, Monsieur Jean-Pierre CZEPCZYNSKI par Monsieur Thomas LESUEUR

Absents non représentés : Madame Nadine SANTUNE, Messieurs Philippe BARBILLON, Didier BÉRANGER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Jean-Pierre DESMOULINS, Alain FOURNIER, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Daniel LARONZE, Jean-Pierre LEBOEUF, Claude LEBON, Hervé LE DROUMAGUET Florent MAZIERES, Didier RUMEAU, Jackie TASSIN

Suppléant présent sans voix délibérative : Éric FOURDRINIER.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

Objet : Adhésion au dispositif CDG60 de signalement des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L135-6 et L452-43 ;

Vu le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique

Vu l'information du Comité Technique du 10 novembre 2022,

Vu la convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique annexée et le certificat tripartite avec le cdg60 et le cabinet Allodiscrim,

Considérant l'intérêt pour le SEZEO d'adhérer au dispositif précité,

Considérant la présentation aux membres du Comité Syndical,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical

APPROUVE la convention d'adhésion avec le CDG60,

AUTORISE monsieur le Président à signer la convention ainsi que ses avenants, le cas échéant et le certificat d'adhésion tripartite.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA